



Numéro de l'acte	2022-106-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022

### QUESTION N°2022-106

#### VOEU POUR SOLLICITER DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DANVERS

##### RAPPORTEUR :

Monsieur Benoît ROUSSEL  
Maire de la commune d'Arques

La Résidence Danvers, propriété de Pas-de-Calais Habitat, située 72 rue Adrien Danvers, a été construite en 1964 et se compose de 64 logements collectifs. Ces 64 logements traversants sont répartis sur 8 entrées du R+1 au R+4 et se composent de 8 T2, 24 T3, 24 T4 et 8 faux T5.

Ce bâtiment est énergivore et nécessite de gros travaux de rénovation, notamment en terme thermique (isolation, chauffage, production d'eau chaude...).

A ce jour, une vingtaine de logements sont vacants.

Cette barre de logements doit connaître une cure de rajeunissement.

##### Après avoir entendu son rapporteur,

**ARTICLE 1 :** SOLLICITE des travaux de réhabilitation à la Résidence Danvers et **APPORTE** son soutien à ce projet

**ARTICLE 2 :** RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

##### DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables            25
- Votes défavorables        0
- Abstentions                 0

Fait à ARQUES  
Le 01 décembre 2022

La secrétaire de séance,  
Alexandrina DA SILVA

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022**

**Affiché le 05 décembre 2022**

L'An Deux Mille Vingt Deux le Trente Novembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le vingt-quatre novembre 2022 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX – Gaëlle ROSE - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Chloé KOCLEGA – Alexandrina DA SILVA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 22 présents
- 2 absents non excusés
- 2 absents excusés sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir

**Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER**

**Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Dominique LARDEUR**

**Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL**

**Madame Alexandrina DA SILVA est nommée secrétaire de séance.**